

Bulletin d'informations municipales

Juillet 2020



Edito du Maire
Trombinoscope
Liste des conseillers

Commissions municipales
Commissions extérieures
Nouveaux horaires de Mairie
Agents municipaux

Lire en page 2

Lire en page 3

Ecole

Nouveau site internet

Lire en page 4



Chères Gayanaises, chers Gayanais,

Le 15 Mars dernier vous avez décidé d'accorder votre confiance à l'équipe qui se présentait à vos suffrages. Nous vous en remercions.

Dès le lendemain la crise sanitaire qui frappe encore le pays a modifié la procédure électorale.

Ce n'est que le 28 mai dernier que le conseil municipal a pu enfin se réunir à huis clos pour désigner le maire et ses adjoints.

Cette crise sanitaire due à la pandémie de la Covid 19 a engendré un début de mandat compliqué. Durant le confinement, un service minimum d'agents, d'élus et de bénévoles a assuré le fonctionnement de la commune.

Nous avons pu voir que la solidarité et l'entraide entre voisins étaient bien présentes dans toute la commune.

Merci à tous ceux qui ont proposé et apporté leur aide aux autres.

Depuis le 11 mai, date de sortie du confinement nous nous adaptons au fur et à mesure à des consignes sanitaires et à la mise en place des protocoles qui sont émis par le gouvernement et par déclinaison la préfecture. De ce fait la communication n'est pas aisée car elle est évolutive.

Avec le conseil d'école du regroupement pédagogique Gayan/Lagarde nous avons dû mettre en place 3 protocoles sanitaires différents afin de permettre le redémarrage de l'école, de la cantine et de la garderie.

Tout au long du mois de juin, deux nouveaux conseils ont eu lieu. Ainsi les différentes commissions ont été installées, le budget a enfin pu être voté. Dans le même temps l'équipe Municipale a travaillé sur la mise en place de notre programme, tout en continuant les projets en cours.

Pour finir je tenais ici à remercier chaleureusement Christine Bats qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} août. Christine qui de par sa compétence, sa disponibilité, son sens de l'écoute et sa discrétion a su entretenir un lien de confiance entre la commune et ses administrés.

Prenez bien soin de vous.

Patrick Gaschet Maire de Gayan



Frédéric GUICHOT 1^{er} Adjoint



Jean-Claude LAPORTE 2° Adjoint



Philippe ADOUE Conseiller



Florian CEREZUELA Conseiller



Josette DESPAUX Conseillère



Eric FRANCE Conseiller



Marjorie HERNANDEZ Conseillère



Jean-Luc MICHAILLE Conseiller



Cathy POLI Conseillère



Nathalie SAMOUILLAN Conseillère

Commissions municipales

Travaux: Frédéric GUICHOT, Jean-Claude LAPORTE, Patrick Gaschet, Nathalie Samouillan, Francis Guichot.

Communication: Eric FRANCE, Marjorie Hernandez, Jean-Luc Michaille, Patrick Gaschet.

RPI: Patrick GASCHET, Marjorie Hernandez, Jean-Luc Michaille, Cathy Poli.

Entretien Village/Employé: Jean-Claude LAPORTE, Frédéric Guichot, Florian Cerezuela, Patrick Gaschet, Nathalie Samouillan, Josette Despaux.

Environnement : Nathalie SAMOUILLAN, Eric France, Jean-Luc Michaille, Patrick Gaschet, Josette Despaux, Paul Garcia, Melissa Galvin.

Inondations: Frédéric GUICHOT, Jean-Claude Laporte, Florian Cerezuela, Patrick Gaschet, Francis Bethus, Jean Piquemal, Georges Matharan, Jacques Sévilla, Roger Vidal.

Œuvres Sociales : Patrick GASCHET, Cathy Poli, Nathalie Samouillan, Philippe Adoue, Melissa Galvin, Geneviève Bouthors .

Culturelle/Fêtes et Cérémonies : Patrick GASCHET, Nathalie Samouillan, Jean-Luc Michaille, Cathy Poli,
Philippe Adoue, Marjorie Hernandez, Bastien Zaoui, Françoise Michaille.

Gîtes, Salle Multi activités : Josette DESPAUX, Cathy Poli, Jean-Claude Laporte, Frédéric Guichot, Philippe Adoue, Florian Cerezuela.

Finances: Patrick GASCHET, Frédéric Guichot, Jean-Claude Laporte.

Urbanisme: Patrick GASCHET, Frédéric Guichot.

N.B.: Toutes les commissions municipales restent ouvertes aux personnes intéressées.

Commissions extérieures

Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable (SIAEP) :

Patrick GASCHET - Titulaire, Eric France - Suppléant.

Agence de GEstion et de Développement Informatique (AGEDI) :

Frédéric GUICHOT - Titulaire, Eric France - Suppléant.

Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA):

Florian CEREZUELA - Titulaire, Frédéric Guichot - Suppléant.

Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) :

Jean-Claude LAPORTE - Titulaire, Philippe Adoue - Suppléant.

Communauté d'Agglomération Tarbes/Lourdes/Pyrénées: Patrick GASCHET

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC):

Jean-Luc MICHAILLE - Titulaire, Nathalie Samouillan - Suppléante.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Quoi de neuf à la Mairie?

A compter du 20 juillet,

les nouveaux horaires d'ouverture sont :

- Lundi de 8 h 30 à 11 h 30
- Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Employés municipaux:

Agent administratif : Aurélie BOER

Agents municipaux:

Alain BURON et Geneviève BOUTHORS

Réouverture en deux phases après le confinement :



A partir du 12 Mai, les deux classes de Lagarde ont permis d'accueillir 13 élèves maximum dans le respect de toutes les règles imposées par l'éducation nationale. Pour cette première phase, la garderie et la cantine étaient fermées.

Suite au sondage effectué auprès de tous les parents dans le but de connaître combien d'enfants viendraient à l'école pour la seconde phase, il a fallu changer l'organisation du RPI afin d'être en mesure d'accueillir tous ces élèves et en respectant les règles liées à la Covid19.

Pour le 2 juin, la salle multi-activités de Gayan a été aménagée en salle de classe, il en a été de même du foyer à Lagarde.

A partir du 22 juin la garderie et la cantine ont réouvert aussi ; ce qui a facilité la vie des parents ayant repris le travail.

Pendant cette période, l'enseignement distanciel pour tous les élèves qui restaient chez eux a été assuré par les maîtresses.

Pour finir sur ce sujet, c'est l'occasion de remercier toutes les personnes, maîtresses, employés du RPI, représentants de l'APE, conseillers municipaux et les maires qui ont participé dans le but d'une réouverture de l'école en toute sécurité dans cette période de crise sanitaire.

Site internet

La commission communication a proposé la refonte du site Internet, toujours consultable sur cette adresse : www.mairie-gayan.fr

Nouvelle charte graphique, simplification des accès essentiels, pré-réservation du gîte et de la salle multi-activités en ligne, vous y retrouvez également les actualités du village et les informations pratiques.

Nous le mettrons régulièrement à jour et il deviendra un outil de communication régulier. Il est consultable sur tous supports informatiques : smartphones, tablettes et PC.

